



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

**Assemblée Permanente**

Le Président

N/réf. : DAE/SF.mc  
APCMA/2014-1213-D

Monsieur le Président,

Les entreprises artisanales de la sous-traitance industrielle constituent des acteurs majeurs de l'économie industrielle française. Elles fournissent des savoir-faire aux donneurs d'ordre et participent ainsi à la réussite des filières industrielles. Elles représentent un facteur important de la compétitivité des grandes industries de notre pays. L'artisanat producteur industriel est un secteur mal connu alors qu'il est stratégique en termes de compétitivité, d'emploi et de développement local sur l'ensemble du territoire français.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir un exemplaire de la plaquette réalisée avec le soutien de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services. Ce document intitulé « **l'artisanat producteur industriel : socle de l'industrie française, pépinière de PME et source d'emplois** » démontre toute l'importance des entreprises artisanales de ce secteur.

Il se fonde non seulement sur l'étude réalisée en 2012 par l'Institut Supérieur des Métiers sur les entreprises artisanales de sous-traitance, mais aussi sur les échanges issus de la Rencontre de l'artisanat producteur industriel qui s'est déroulée en novembre 2012.

Je profite donc de cet envoi pour vous remercier à nouveau pour votre participation majeure qui a largement contribué à la réussite de la valorisation de ce secteur de l'artisanat insuffisamment pris en compte dans les politiques de réindustrialisation.

Ce document met en avant le poids économique de l'artisanat producteur industriel, en démontrant son importance stratégique, afin qu'il soit pris en considération par les politiques industrielles dont il constitue le socle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*P.J. Plaquette artisanat producteur industriel*



Alain GRISET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

12 avenue Marceau - 75008 Paris - Tél. : +33 1 44 43 10 00 - Télécopie : +33 1 47 20 34 48 - Internet : [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - Courriel : [info@apcma.fr](mailto:info@apcma.fr)

Paris, le

23 MAI 2014